

mont esquieu au présent

Actualité et modernité de Montesquieu

Entretien avec Jean Starobinski

Propos recueillis par Catherine Larrère et Michel Porret

I. D'après Jean Ehrard (*L'Esprit des mots*, p. 11-12), vous avez donné en 1948, une conférence au Collège philosophique, à Paris, intitulée «L'inactualité de Montesquieu». À ma connaissance, cette conférence n'a pas été publiée depuis, dans un recueil de vos œuvres, et l'on peut seulement s'interroger (le titre, une allusion à Nietzsche?). On peut cependant, à partir du seul titre, interroger ce que vous dites dans votre *Montesquieu* (1953, 1989). Vous concluez sur deux choses :

1. que les problèmes posés par Montesquieu sont «toujours les nôtres», c'est-à-dire, si je vous suis bien, que Montesquieu est un homme des Lumières, de l'époque où se formulent les valeurs qui organisent notre monde. Donc pas d'«inactualité» de ce point de vue, semble-t-il ;

2. que le «secret» de «ce bonheur qu'il [Montesquieu] eut en partage ne se transmet pas»? Serait-ce là l'inactualité de Montesquieu? Un bonheur dont il jouit et qui n'est plus de notre monde. De ce point de vue, le «je suis né mourant» de Rousseau serait beaucoup plus actuel.

Mais (question en rebond) vous dites saisir la vie de Montesquieu dans l'œuvre pour laquelle il l'a sacrifiée (p. 17), pour conclure finalement sur l'intransmissible. Serait-ce que la vie heureuse, qui fut celle de Montesquieu, celle qu'il déclare, se prête mal à la *physiognomonie* que vous avez pratiquée pour Rousseau? Pour vivre cachés, vivons heureux?

Jean STAROBINSKI — Montesquieu a été le sujet d'un séminaire que j'avais dirigé, durant l'une des deux années où j'ai été assistant à la Faculté des Lettres de Genève (1945-1947). Quand Jean Wahl en 1948 m'a convié à donner une conférence au Collège philosophique, j'étais retourné à mes

études de médecine, et les sujets que j'étais en mesure de lui proposer étaient ceux de mes séminaires récents. Nous étions à l'époque de l'existentialisme et des débats autour de l'engagement, etc. Je me souviens qu'en évoquant la possibilité d'un exposé sur Montesquieu, j'avais ajouté : « Cela ne paraîtra sans doute pas un sujet d'actualité. » Et Jean Wahl m'avait répondu : « Très bien, nous intitulerons votre conférence "Inactualité de Montesquieu" ». N'ayant pas mieux à proposer dans l'instant, j'ai accepté, mais avec une hésitation dont je me souviens fort bien. Je n'ai pas retrouvé les notes de ma conférence, mais je crois me souvenir que la question de l'actualité ou de l'inactualité de l'œuvre de Montesquieu ne m'avait guère arrêté. À l'époque, j'avais simultanément un autre projet littéraire : celui d'un livre sur les masques, plus précisément sur l'ensemble de problèmes soulevés en littérature par l'emploi des masques et son contraire, le désir de sincérité. L'essai « Stendhal pseudonyme » (dans *Les Temps Modernes* de 1951) n'est pas très éloigné de l'achèvement, en 1952, de la première version du *Montesquieu*. Dans cette perspective, les *Lettres persanes* comptaient énormément. J'y suis revenu en préfaçant l'ouvrage pour la collection Folio, et en reprenant cette préface dans *Le Remède dans le Mal* de 1989.

Votre dernière question me fait répéter que ce qu'on est résulte de ce que l'on fait. On m'avait demandé de parler (c'était l'esprit de la collection) du vrai visage de Montesquieu. J'ai répondu : voyez l'œuvre, mais sans vous en tenir, bien entendu, aux seuls textes destinés à la publication.

II. Qu'en est-il de l'« inactualité » de votre propre Montesquieu ? Votre Montesquieu de 1953 ignorait Althusser – forcément, puisqu'il ne devait être publié que six ans après ; sa réédition en 1989, exactement trente ans après cet ouvrage, qui n'est plus alors porté par l'effet de mode qui avait contribué à son succès, donne-t-elle un autre sens à ce que vous écriviez en 1953 ? Republier le livre, était-ce aussi une façon d'affirmer l'appartenance de Montesquieu aux Lumières que les affirmations d'Althusser sur les positions « féodales » de Montesquieu avaient mise à mal ? Continuez-vous à souligner l'importance et la réalité de sa référence à la justice et à la loi naturelle, plutôt que d'en faire un sociologue ?

J. S. — Il faut évidemment rappeler les circonstances de la rédaction du livre de 1953. Il fut l'un des ouvrages initiaux de la collection « Les écrivains de toujours ». L'un des responsables de cette collection, Francis Jeanson – que j'ai connu personnellement – souhaitait que les textes commandés ne

soient pas de petits manuels, mais qu'ils mettent en lumière l'autoportrait que les écrivains, fût-ce involontairement, ont donné d'eux-mêmes. L'expression *par lui-même* figurait, je crois, sur la page de titre. C'était là une vue «existentielle» qui était souhaitée, et ma façon d'accepter ce programme donnait un certain air d'actualité à mon ouvrage. Le principe de l'anthologie de textes en seconde partie était aussi un devoir à respecter. Les livres suivants de la collection se sont souvent affranchis de cette obligation. Je m'en suis tenu à cette règle du jeu, qui m'enjoignait presque de faire passer la «doctrine» au second plan. J'en ai rapidement été insatisfait. Mais je n'ai pu m'acquitter que tardivement sur ce point. Mon petit livre a été souvent réimprimé tel quel par la suite. Les retouches de 1989 furent négligeables. En revanche, l'édition de 1994 a été une véritable refonte, qui accroissait mon texte d'un bon tiers. Passé la première moitié, c'est un nouveau livre. L'éditeur ne l'a pas suffisamment fait savoir, et une large partie du public ne s'en est pas avisé, croyant que l'on s'était borné à remplacer le noir et blanc par de la couleur dans l'illustration. Je ne suis d'ailleurs pas enthousiaste des colorisations et de la retape visuelle qui écrase les textes. Sauf une traduction parue récemment au Mexique, toutes les versions en langue étrangère restent fidèles au texte primitif de 1953. Je le regrette.

Le livre d'Althusser, vif et brillant, aboutit à une caractérisation du même ordre – quant à la féodalité – que celle qui prouve laborieusement que Rousseau est l'idéologue de la petite bourgeoisie. L'ingénieuse étude d'Althusser sur les décalages chez Rousseau m'a laissé perplexe. Mais dans la nouvelle version de mon ouvrage, je signale les reproches adressés à Montesquieu par Condorcet: ce sont les mêmes que ceux d'Althusser. Je rappelle que Mirabeau accusait la pensée de Montesquieu de «justifier ce qui est», c'est-à-dire précisément l'ordre féodal. Je montre aussi, en conclusion, que l'idée de l'uniformité des lois de la nature aboutit d'une part à un éternelisme de la règle de justice, et d'autre part à un relativisme sociologique, dans la mesure où les causes morales sont tributaires des causes physiques. C'est cette contradiction ou cette tension que l'on peut dire toujours actuelle. Pendant la guerre, à Genève, Marcel Raymond soulignait les passages de Montesquieu qui font de la justice un absolu. Voyez son choix de textes et sa préface pour le *Montesquieu* paru à Fribourg dans la collection «Le cri de la France» (LUF). Cette lecture-là m'a sans doute influencé.

III. Montesquieu rêvait à une écriture minimaliste: dire beaucoup en peu de mots, avec rigueur et en évitant les «idées secondaires». Il a mis en œuvre ce programme rédactionnel, notamment dans *L'Esprit des lois*. Il voulait en outre écrire un livre très court et contenant l'essentiel du monde. Dans votre livre sur le Président, vous évoquez cet idéal de la précision intellectuelle et de la rigueur qui est attaché à la biographie de Montesquieu. A-t-il été pour vous un modèle d'écriture pour penser et donner sens à vos objets dans les termes des Lumières? Dans vos textes, ceux-ci très souvent reposent sur des concepts qui fonctionnent dans la culture et la pensée des intellectuels du XVIII^e siècle («Le remède dans le mal», etc.). En cela, on a l'impression que votre écriture s'efface bien souvent derrière l'objet qu'elle construit.

J. S. — Les relais furent Paul Valéry et dans une certaine mesure Roger Caillois. Sans doute dois-je à Montesquieu le goût de la formule qui ramasse, et qui permet d'économiser ce qu'il appelait aussi, je crois, les idées «intermédiaires». Pour ceux qui suivent ce modèle, la tentation est grande, parfois, de surévaluer ce qui prend forme de sentence. S'il faut éviter l'excès de pédale, il faut aussi éviter les mordants. Votre expression – construire et s'effacer – est très appropriée. D'une part, oui, je tente de construire mon parcours, et c'est là une responsabilité que je prends, à titre tout à fait personnel. D'autre part, je souhaite qu'au terme de ce parcours l'on perçoive plus nettement un objet – disons une «œuvre» – avec les relations qui s'établissent en lui et autour de lui: un passé, une contemporanéité, et surtout nous, aujourd'hui. S'effacer en faveur de l'objet devrait être la même chose que s'effacer pour appartenir au groupe pour lequel cet objet a de l'importance.

IV. La philosophie du droit et les normes des régimes politiques selon Montesquieu ou la philosophie du contrat social et celle de l'individu attaché à la légalité selon Rousseau: on peut ramener, schématiquement, le projet de ces deux auteurs à ces deux démarches, bien que Montesquieu soit certainement plus sensible à la philosophie de l'histoire. Vous avez écrit sur ces deux auteurs phares du XVIII^e siècle, mais beaucoup plus sur Rousseau, qui est votre auteur de prédilection, que sur Montesquieu. Pourquoi? Pour vous, la spécificité des Lumières est-elle plus du côté de Rousseau que de Montesquieu? Peut-on penser la modernité des Lumières à travers le prisme commun qui se dégagerait de ces deux œuvres si différentes? Voire de leur synthèse qui serait alors le sens même des Lumières?

J. S. — Il y eut de multiples raisons à mon intérêt prédominant pour Rousseau. Dès le moment de *La Transparence et l'Obstacle* (1957-1958), Marcel Raymond et Bernard Gagnebin m'ont demandé de collaborer à leur édition des *Œuvres complètes*, pour le second *Discours* et pour l'*Essai sur l'origine des langues*. Vous le savez, cette édition a pris du temps. Mes engagements me faisaient donc ouvrir une sorte d'atelier, qui reste encore actif. Et à partir du matériel accumulé pour de simples notes, il y avait de quoi ne plus s'en tenir au commentaire marginal. Quelques grands thèmes de réflexion se sont ouverts à partir de Rousseau: le remède dans le mal, les descriptions de journées, les excuses du mensonge, les divers aspects du don et de l'échange, en particulier le geste de largesse – lancer des friandises aux pauvres – décrit dans la neuvième promenade. L'œuvre de Rousseau est l'arrière-fond de certains des *Petits poèmes en prose* de Baudelaire, etc. Elle fut donc pour moi un lieu de passage dans des enquêtes comparatives, lieu de passage où je me suis beaucoup attardé.

V. Chez Montesquieu et Rousseau, au fil de leur existence, s'opposent deux conceptions de la culture, de la vie et de la biographie. Coursus classique du premier, autodidactisme chez le second: cette opposition culturelle détermine peut-être un rapport différent à l'œuvre. Effacement individuel quasi absolu pour le Président qui n'a pas besoin de justifier sa place dans la République des Lettres et a peu de souci pour sa postérité. Narcissisme et «concernement» maladif chez le Genevois qui est obsédé par la justification de son travail d'écriture et par la défiguration posthume. Sans prétendre qu'une attitude l'emporte sur l'autre, ces deux configurations ne tracent-elles pas une *ligne de partage sociale* entre deux conceptions de la biographie intellectuelle et de l'écriture? Une frontière qui sépare un ancien magistrat, seigneur sur ses terres, homme de lettres traditionnel de l'Ancien Régime et un fils d'horloger devenu le «philosophe» maladivement sensible que l'on connaît, souvent à l'affût du conflit identitaire qui le fragilise? Le premier serait-il alors plus volontiers du côté de la vérité des *choses* (l'État, le commerce, le droit), le second plutôt du côté de la vérité de l'*être* (le risque de la confession, le dénudement de l'«âme», la maladie).

J. S. — Ces différences sont indubitables. La dette de Rousseau à l'égard de Montesquieu est certes très grande. Jean Ehrard l'a bien montré. Mais avec Rousseau, la question de l'institution politique n'est plus la seule. Celle de l'individu et de son insatisfaction s'impose avec insistance, provoque l'invention romanesque... Montesquieu écrit ses livres et n'a pas

besoin de forger sa propre image. Il devient illustre sans avoir à beaucoup se faire voir. L'iconographie de Montesquieu reste ainsi très restreinte. Vous le dites très bien, son statut lui est acquis indépendamment de ses faits et gestes personnels, voire de la popularité de ses écrits. Rousseau, lui, doit acquérir son statut personnel par son œuvre d'écrivain. Il doit se mettre en scène, inventer son personnage. Il y réussit. C'est ainsi qu'il obtient, peut-être à son corps défendant, que l'imagerie populaire s'empare de lui. En ce sens, comme l'a souligné Baczko, il fut le premier «grand écrivain». Mais cet effort d'autofiction fragilise sa revendication de sincérité. Il a besoin de faire sans cesse appel à la pureté de ses sentiments, ce dont Montesquieu peut se dispenser. (Avec Montesquieu l'amitié fut possible, pas avec Rousseau.) Ils exprimèrent l'un et l'autre le bonheur d'exister et de percevoir son existence propre. Montesquieu s'y trouve arrivé simplement, et le dit simplement dans le *staccato* de ses notes intimes. Rousseau fait de cette expérience une grande page de prose musicienne, chargée d'un immense pouvoir de *séduction*.

Il y a de la *posture* dans le premier *Discours* de Rousseau, comme il y en aura encore, quoi qu'il prétende, dans ses *Rêveries*. Mais l'effort d'intelligence qui aboutit au *Contrat social* et à l'*Émile* est extraordinaire. À la genèse hypothétique de la communauté et du citoyen répond une genèse optative de l'individu. C'est un système cohérent, remarquablement chevillé. Dès lors il faut examiner la pensée de Rousseau abstraction faite de la singularité psychologique de l'individu Rousseau. Son idée de la communauté, de l'intérêt général, de tout ce qui *est* général ou *doit se généraliser* – et en même temps la particularité qu'il revendique sous le nom de patriotisme: tout cela requiert une attention qui ne peut se dispenser d'aller voir de très près ce qu'en dit aussi Montesquieu.

VI. Les Lumières ont et doivent avoir une actualité dans notre monde contemporain, ne serait-ce que par leur attachement au progrès et à la perfectibilité des êtres et des institutions. Au-delà du slogan parfois convenu sur cette actualité, nous aimerions vous entendre sur celle-ci. Outre son apport à la connaissance des objets que vous étudiez, votre œuvre veut-elle aussi montrer la dimension toujours actuelle des valeurs du siècle des Lumières?

J. S. — Les Lumières furent d'entrée de jeu, paradoxalement, un concept un peu flou, en mal d'éclaircissement. La définition qu'en donna Kant me paraît la meilleure. En parlant de majorité (*Mündigkeit*) et d'autonomie

de l'esprit, il introduisait, en plus de la sortie hors des tutelles traditionnelles, la notion d'une responsabilité. Que les lois de la nature puissent être établies par le travail de notre esprit dénie aux diverses révélations religieuses la compétence qu'elles revendiquaient dans l'ordre physique. Mais ce serait faire erreur que d'identifier les Lumières avec la seule maîtrise technique de la nature. Nous avons connu une mode intellectuelle – qui venait d'Adorno et Horkheimer aussi bien que de Heidegger – où l'*Aufklärung* et les méfaits de la civilisation technicienne devenaient des notions strictement superposables. C'est une simplification abusive, qui prend la partie pour le tout, l'effet pervers pour la source. Comme c'est une simplification abusive que de sourire de l'idée de progrès parce que l'histoire n'a pas apporté la preuve que le progrès était inéluctable et régulier. Il ne faut pas oublier ce que l'idée du progrès a en commun avec l'idée de perfectionnement, si souvent exprimée jadis dans un contexte religieux. Je me sens en solidarité avec les Lumières en face de bien des phénomènes contemporains: les divers avatars de l'antiscience, les chèques sans provision des exploiters de la crédulité et de la détresse psychique, le chaos mental provoqué par la gigantesque industrie du divertissement substituant sa présence à celle de l'École. Il y a aujourd'hui des pouvoirs qui ne semblent être arrêtés par aucun contre-pouvoir. C'est le cas de revenir à l'une des idées auxquelles Montesquieu était attaché.